

Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Siège Social
1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Té.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Té.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Té.: 02.43.23.38.10

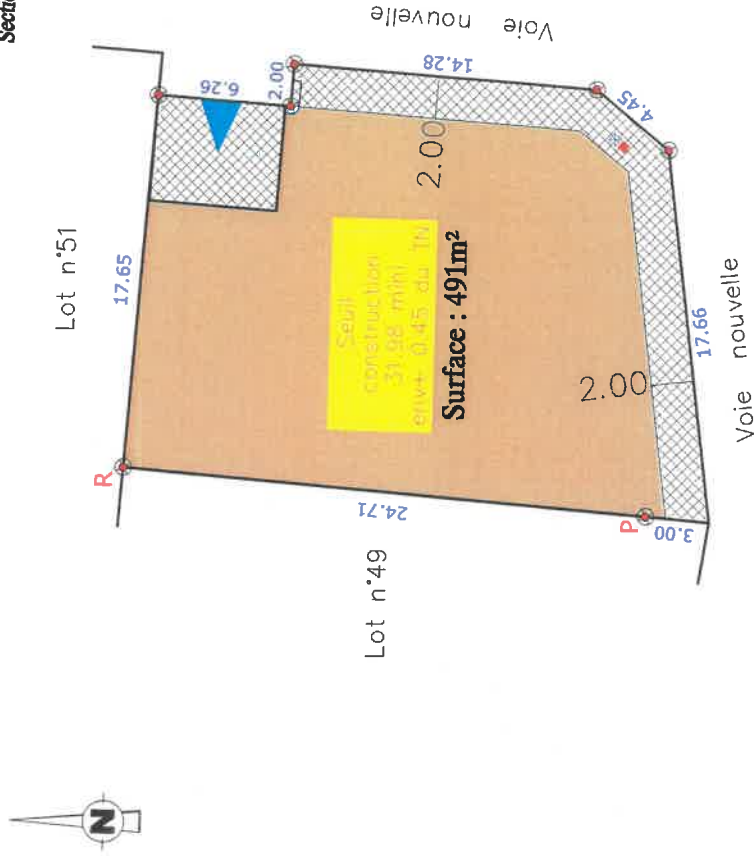
contact@cabinelloiseau.com



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
VILLE DE LA FLECHE
Lotissement "La Gaillardière II"
Lot n° 50

PLAN MASSE

Section ZY n° 565



- Borne OGE plaquette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Canalisations
- Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)
- ▭ Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'écart du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Côte de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,0x5,00m
- Accès glissant 6,0x5,00m

Sol construction
... sabot
ent+ ... du TN

Côte de retrait projeté
(+7mm/niveau le plus haut de l'accès)

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE

LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3 LOT n° 50

SARTHE HABITAT vend le lot n° 50 d'une superficie réelle de 491 m², joignant :

- au Nord, le futur lot n° 51,
- à l'Est, la voie nouvelle,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 49.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 565 « La Gaillardière II » Surface réelle..... 491 m² (4 a 91 ca)

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 44.65 m (17.66 + 4.45 + 14.28 + 2.00 + 6.26 m) en bordure des voies nouvelles,
- 17.65 m en bordure du futur lot n° 51,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 49 par la ligne droite PR matérialisée comme suit :
 - au point P, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point R, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 51, à 24.71 m de la borne P.

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE
☎ 02 43 490 680
contact@cabinetloiseau.com
N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS